

Mobilisons nous POUR l'école publique



Une orientation choisie

➔ L'orientation est un facteur déterminant de la réussite de l'élève et dessine son projet de vie. Pour la FCPE, il doit pouvoir **choisir son parcours d'orientation** avec ses parents. L'école est là pour l'aider à préparer ce choix avec une information de qualité, une ouverture sur le monde du travail grâce à l'aide de professionnels et de structures dédiées.



Une école maternelle de qualité

➔ La FCPE demande une **école maternelle ouverte dès deux ans** quand les parents le demandent et obligatoire à trois ans avec des méthodes d'enseignement adaptées aux besoins de cet âge et davantage de lien entre la grande section de maternelle et le CP pour que ce passage soit bien vécu.

Des pratiques pédagogiques diversifiées

➔ Pour permettre à chaque enfant de progresser, il faut des pratiques pédagogiques qui favorisent **la curiosité, l'estime de soi et la coopération** ainsi qu'une évaluation bienveillante et compréhensible pour l'élève et ses parents. La FCPE exige l'interdiction totale des devoirs écrits à la maison en primaire. La qualité de la formation des enseignants est primordiale. Ils doivent être en nombre suffisant dans les établissements et remplacés en cas d'absence.

Une école vraiment gratuite

➔ Assurer la gratuité de l'école, c'est **permettre à tous les enfants d'avoir accès à l'éducation**. Les fournitures, les livres et les transports scolaires doivent être gratuits tout comme les services périscolaires qui, lorsqu'ils sont payants, doivent appliquer des tarifs dégressifs en fonction des revenus des familles.

Plus de mixité et d'égalité

➔ L'école doit offrir à chacun les moyens de construire son avenir, quel que soit son milieu social ou le lieu où il habite. La mixité sociale et la prise en compte de chaque jeune au sein du collectif, sont **des conditions indispensables à la réussite de tous** et à l'apprentissage du vivre ensemble.



Un accueil de tous les enfants

➔ Construire l'école inclusive, c'est accueillir tous les enfants, qu'ils soient précoces, en situation de handicap, en très grande difficulté scolaire... Locaux adaptés, enseignants formés, climat scolaire amélioré... **il y a beaucoup à faire.**

Un principe de laïcité vécu au quotidien

➔ La laïcité garantit la liberté de conscience et l'accès de tous à l'école publique et gratuite, dans le respect des différences, **quels que soient l'appartenance sociale, le sexe, la situation familiale, la couleur de peau ou les pratiques religieuses**. Elle permet le vivre ensemble et doit être vécue au quotidien. La FCPE demande que les financements publics soient réservés à l'école publique.

Des rythmes adaptés à chacun

➔ La FCPE exige la semaine de 5 jours pour tous les enfants et un nouveau calendrier annuel. **Les enfants ont besoin de journées de classe moins chargées et mieux réparties sur toute l'année.**



Les relations parents/école

➔ Chaque parent doit pouvoir être associé au déroulement de la scolarité de son enfant et participer à la vie et aux décisions prises dans l'école. La FCPE défend la création d'un statut de délégué parent pour permettre à chacun de s'engager sans être pénalisé dans son travail.

Un lieu de vie agréable et citoyen

➔ Les enfants et les jeunes passent beaucoup de temps à l'école, il faut qu'ils s'y sentent bien. L'hygiène, la sécurité des locaux et la qualité de la restauration scolaire jouent un rôle important. C'est aussi le lieu où les élèves doivent pouvoir participer, donner leur avis et débattre. C'est **la garantie de former des citoyens libres et éclairés.**



Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques

108-110 avenue Ledru-Rollin

75544 Paris cedex 11

Tél : 01 43 57 16 16 Email : fcpe@fcpe.asso.fr

www.fcpe.asso.fr

